

◆ **Délibération 22/2018 : Organisation du transport scolaire pour les séances de piscine 2018/2019**

Monsieur le Président informe l'Assemblée Délibérante que les enfants du RPI se rendront à la piscine de COMPIEGNE du 14 Décembre 2018 au 14 Mars 2019 (soit 10 séances) et qu'une demande de devis a été réalisée auprès de 3 entreprises de transport, à savoir :

Entreprises consultées	Tarifs TTC par séance
ACARY TRANSDEV	110,00 €
CHARLOT AUTOCARS	Pas de Disponibilités
Les Cars STEPA	Pas de Disponibilités

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'accepter le devis de l'entreprise ACARY TRANSDEV pour un montant de 110,00 € TTC par séance,
- ⇒ D'imputer cette dépense à l'article 6251 – Voyages et déplacements
- ⇒ D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

◆ **Délibération n°23/2018 : Annulation et Réduction des Factures**

Facture	Nom du Redevable	Nombre de Repas/ Accueil	Montant Total de la Facture	Remarques	Proposition Réduction ou Annulation	Décision du Comité Syndical
218	Mme LEFEVRE Christel	5 Repas + 3 Accueil Soir	30,90 €	Mme LEFEVRE Christel nous informe que son fils n'a pris que 4 repas à la Cantine (erreur de facturation)	Annulation d'un Repas	Accord du Comité Syndical

Il vous est donc proposé :

- De procéder à la réalisation des réductions et/ou annulations énoncées ci-dessus en fonction des décisions qui ont été prises par le Comité Syndical,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ces opérations de réductions/annulations.

Adopté à l'unanimité

◆ **Délibération n°24/2018 : Demande de Subvention Exceptionnelle**

Dans le cadre de la Classe de Découverte qui est organisée du Lundi 11 Mars 2019 au Samedi 16 Mars 2019 à SAINT MARTIN EN VERCORS (26) pour les élèves de CM1 et CM2.

Monsieur le Président vous propose :

- D'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 300,00 € concernant l'organisation de cette classe de découverte,
- D'inscrire cette dépense à l'article 65737 du budget,
- De voter les crédits supplémentaires suivants, à savoir :
 - ↳ Article 60631 (011) – Fournitures d'Entretien : - 300,00 €

↳ Article 615221 (011) – Bâtiments Publics : - 1 000,00 €

↳ Article 65737 (65) – Autres établissements publics : + 1 300,00 €

Adopté à l'unanimité

◆ **Effectifs 2018/2019**

- ◆ Ecole de BAUGY (PS + MS) = 29 Elèves dont 18 en PS et 11 en MS
- ◆ Ecole de MONCHY-HUMIERES (GS + CP) = 23 Elèves dont 15 en GS et 8 en CP
- ◆ Ecole de BRAISNES/ARONDE (CE1 + CE2) = 21 Elèves dont 10 en CE1 et 11 en CE2
- ◆ Ecole de MONCHY-HUMIERES (CM1 + CM2) = 14 Elèves dont 6 en CM1 et 8 en CM2

Soit un total de 87 Elèves au sein du SIRS de MONCHY-HUMIERES – BAUGY et BRAISNES/ARONDE.

◆ **Organisation du Noël des Enfants**

➢ La traditionnelle séance de cinéma aura lieu le Mardi 18 Décembre 2018, soit une séance le matin pour les enfants de PS/MS/GS et CP et une séance l'après-midi pour les enfants du CE1/CE2/CM1 et CM2. A noter que la programmation des films a été actée par les Instituteurs.

➢ La distribution des cadeaux de Noël aura lieu le Jeudi 20 Décembre 2018, selon le planning suivant : 14h00 pour les élèves de MONCHY-HUMIERES, 15h00 pour les élèves de BRAISNES/ARONDE et 16h00 pour les élèves de BAUGY.

◆ **Questions Diverses**

Mme MORIN Françoise informe l'ensemble des Membres du Comité Syndical que l'Ecole de BAUGY a été soumise à un Contrôle de Sécurité et qu'il est impératif que les ATSEM et les autres membres du Personnel de l'Ecole suivent très rapidement une formation « Incendie ». M. VRANCKEN Jean Pierre propose donc de contacter les Pompiers de RESSONS MATZ afin d'organiser cette formation.

Mme GUERVILLE Karine évoque l'avenir de la situation des Amis de l'Ecole : M. VRANCKEN Jean Pierre informe les Membres du Comité Syndical que la Bourse aux Jouets est maintenue et que le marché de Noël sera également assuré par l'Association lorsqu'il y aura eu une passation de pouvoir lors de la prochaine assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

La Secrétaire de Séance,
Ludivine PREVOST

Le Président,
Jean Pierre VRANCKEN.

SIGNATURES

M. VRANCKEN Jean Pierre	M. BALITOUT René	Mme D'HEYGERE Françoise	Mme GAMBE Véronique
M. GUERVILLE Karine	M. LUISIN Arnaud	Mme MORIN Françoise	Mme NONIN Nathalie
Mme PREVOST Ludivine			